



34^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud

Genève, le 14 mars 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud pour son rapport.

La Suisse s'alarme de l'augmentation des graves violations et abus des droits de l'homme, ainsi que des violations du droit international humanitaire commis ces derniers mois et les condamne. L'impunité qui persiste, l'extrême violence à l'égard des femmes et des enfants, le rétrécissement de l'espace démocratique, le risque d'atrocités de masse et le processus de purification ethnique rapportés par la Commission ne peuvent pas rester sans réponse.

Ma délégation appelle tous les acteurs à cesser immédiatement les hostilités et à conclure un cessez-le-feu permanent. Au vu de la situation, elle soutient le renouvellement et un renforcement du mandat de la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud et appelle les autorités à poursuivre la coopération avec cette dernière. L'établissement rapide d'une Cour hybride opérationnelle est également important.

La Suisse note l'annonce récente par le gouvernement d'un dialogue national. Elle croit fermement que ce dernier doit inclure tous les groupes politiques, ethniques et sociaux, être transparent et mené par un modérateur crédible. Les conflits en cours, l'intensification du discours haineux ainsi que les restrictions imposées à la société civile et aux médias ne sont pas propices à une telle initiative et doivent cesser immédiatement.

Madame, Messieurs les Experts,

Votre rapport recommande la mise sur pied d'une enquête indépendante et impartiale visant à enquêter sur les crimes les plus sérieux, y compris en lien avec les violences sexuelles, commis depuis décembre 2013. **Comment peut-on l'opérationnaliser dans le contexte du Soudan du Sud ?**

La résolution adoptée par ce Conseil en décembre dernier a chargé votre Commission de soumettre des recommandations prioritaires sur les moyens de mettre fin aux violences sexuelles. **Quelles actions concrètes peuvent être prises immédiatement par les autorités à cet égard ?**

Je vous remercie.
